

sur les terres nouvelles. Il serait trop long d'énumérer ici tous les noms qui tombent sous la plume.

Maintenant comment ne pas arriver en peu d'années à l'aisance sur ces terres vierges, si le courage, la persévérance, le travail, la bonne conduite, l'économie, la culture intelligente sont les qualités qui distinguent le colon ? Calculons un peu.

N'est-il pas vrai qu'une vache, avec des soins ordinaires donne \$20 à \$25 de profit par année, un mouton, \$4 à \$5 ? Par un travail assidu de 15 à 20 ans, un cultivateur, sur 200 à 300 acres, pourra posséder 30 vaches, 50 moutons et les nourrir abondamment : or, voilà un revenu de \$1,000 seulement par ces animaux.

Un arpent de terre engraisé donne au moins en patates un revenu de \$40 à \$50, ou sa valeur pour l'engraissement du bétail. Avec nos instruments aratoires perfectionnés, on peut cultiver aisément 4, 5, 6 arpents en patates, sans parler des autres produits, grains, etc., etc. En 15, 20 ans, un homme patient et courageux ne peut-il arriver à ce magnifique résultat ? Comme l'eau coule en abondance des sources, des lacs et des rivières, que la glace est tout près de la maison en hiver, pourquoi le cultivateur n'aurait-il pas, quand il aurait de 15 à 20 vaches, une petite buanderie où il fabriquerait son beurre tous les jours par la force motrice de son moulin à battre ? Il mériterait le produit de son marché sous le plus petit volume et il descendrait du fond du Nord avec un voyage qui produirait du coup \$300 à \$400.

Avec toutes ces considérations, on a pleinement raison de dire : En avant vers le Nord !

A. LABELLE, Ptre.

### Les animaux au pâturage et précautions à prendre à l'égard des prairies

Les principales précautions à prendre relativement aux bestiaux qu'on soumet au pâturage, consistent, 1o. à ne les y conduire que lorsque les bestiaux pourront y trouver une nourriture suffisante, sans attendre cependant que l'herbe soit trop avancée en végétation ; 2o. faire en sorte à ce que le nombre d'animaux soit proportionné à l'étendue du terrain destiné au pâturage ; 3o. à ce qu'ils soient soustraits au tant que possible aux fortes chaleurs de l'été, soit par des abris, ou des arbres qu'on aura eu la précaution de planter ; 4o. à ce que la qualité de l'herbe soit assortie à la nature des bestiaux ; 5o. faire en sorte qu'ils aient constamment à leur disposition de l'eau claire.

Les précautions qu'il est essentiel d'observer à l'égard des prairies, consistent : 1o. à ce qu'on y admette l'espèce de bestiaux analogue à la nature de l'herbage ; 2o. à ce que l'exercice du pâturage ne soit pas fait à contre-temps, ni trop longtemps prolongé dans un même enclos ; 3o. à ce qu'il soit suspendu pendant les temps humides.

Ces principes exigent quelques développements que nos lecteurs saisiront facilement, et qu'il est nécessaire de mettre en pratique, tant pour le bien-être des animaux que pour la bonne conservation des prairies.

Il convient d'observer d'abord, que chaque espèce particulière de bestiaux exige, pour prospérer, une nature d'herbage différente, ainsi :

On doit réserver pour les bœufs et les vaches les herbages de meilleure qualité, comme de la plus grande fertilité ; et il existe les plus grands rapports de convenance entre ces herbages et ces animaux, qui s'améliorent réciproquement. Les déjections de ceux-ci, très humides et très onctueuses, lorsqu'elles sont convenablement distribuées, conservent et augmentent même la fertilité de ceux-là, qui se perpétue par ce moyen ; ainsi que par la manière dont ils pincent et

fauchent l'herbe, sans l'arracher, ni la couper trop bas ; ce qui prévient le dessèchement et l'épuisement du fonds. Il convient généralement de commencer l'exercice du pâturage par ces animaux, qui, pour cet objet, méritent la préférence sous tous les rapports.

Le choix à faire entre les bœufs et les vaches, ainsi qu'entre les jeunes et les vieux animaux, relativement à la nature du pâturage, doit être établi sur les convenances locales, et sur le genre de spéculation que le cultivateur a en vue. Les principaux objets à considérer sur ce point sont, 1o. l'élève ou l'éducation des jeunes animaux ; 2o. l'engraissement de ceux qui sont adultes, ou seulement leur entretien ; 3o. celle du fromage.

On peut établir sur ces divers objets quelques principes généraux.

Les herbages les plus nouveaux sont généralement les plus appropriés à l'état des jeunes animaux, parce qu'ils les développent et les nourrissent plus qu'ils ne les engraisent. Les herbages anciens, au contraire, dont l'herbe a plus de corps, plus de soutien, dont les sucres, moins aqueux, sont plus élaborés et plus disposés à l'assimilation, conviennent essentiellement aux animaux adultes, parce qu'ils procurent promptement l'embonpoint et la graisse dont ils ont besoin, lorsqu'ils sont consacrés à la boucherie ; et on doit les éviter, ou les dispenser au moins avec beaucoup de sobriété, aux animaux qu'on désire conserver pour le travail ou pour tout autre objet, dans un état moyen entre la maigreur et l'embonpoint, qui sont également à redouter.

On observe généralement que les herbages les plus bas et les plus humides sont moins propres à engraisser les bœufs qu'à augmenter la quantité du lait des vaches, et on doit les destiner préférablement à ce dernier objet, lorsque les circonstances le permettent.

Les herbages élevés, ouverts, et très exposés à l'action des vents, conviennent moins aussi, pour la production du lait, comme pour l'engraissement, que ceux qui sont bas, clos et abrités.

On observe encore en plusieurs endroits, et nous l'avons observé nous-même, que les herbages nouveaux, aqueux, marécageux, garnis d'herbes grossières, sont plus convenables ordinairement à la fabrication du fromage qu'à celle du beurre, qui a son tour est généralement plus abondant et de meilleure qualité sur les herbages anciens, sains et fertiles.

Enfin, on a observé également que le beurre se conserve plus longtemps, et qu'il est plus ferme et plus consistant, lorsqu'il provient du pâturage dans les herbages anciens naturellement fertiles et non engraisés, que lorsqu'il résulte d'herbages alternés avec les cultures céréales, qui ont exigé des engrais ou des amendements, et surtout lorsque les derniers sont d'une nature calcaire, ce qui doit être pris en considération dans les assollements.

Le cheval préfère généralement les herbages qui tiennent le milieu entre ceux qui sont secs et élevés, et ceux qui sont bas et humides.

Le cheval pince l'herbe moins près de terre que les bêtes à cornes. Les déjections du cheval, fortement alcalines et dessécatives, sont ordinairement